4 février 2026

Communiqué de presse

Mutuelle communale, accès facilité aux parkings hospitaliers, première consultation psychologique sans frais pour les - de 25 ans : Nicolas Mayer-Rossignol annonce des mesures concrètes pour la santé des Rouennais

Dans le cadre des élections municipales et métropolitaines des 15 et 22 mars 2026, Nicolas Mayer-Rossignol annonce des mesures concrètes pour la santé des Rouennais. Mutuelle communale, baisse progressive du prix des parkings, création de nouvelles Maisons France Santé, centre municipal de santé, première consultation psychologique sans frais pour les moins de 25 ans… Nicolas Mayer-Rossignol souhaite par ailleurs amplifier le travail déjà engagé ces dernières années pour la santé environnementale et en faveur du sport santé.



Pour Nicolas Mayer-Rossignol : « *La santé est une compétence de l'État mais nous agissons à l'échelle de la Ville et de la Métropole, car c'est nécessaire. Avec une mutuelle communale, des parkings hospitaliers plus accessibles, de nouvelles Maisons France Santé, un centre municipal de santé, une première consultation psychologique sans frais pour les jeunes, un travail ambitieux pour la santé environnementale et un soutien renforcé au sport santé, nous souhaitons amplifier notre action, pour garantir un égal accès à la santé, partout et pour toutes et tous.* »

Se soigner, se nourrir correctement, préserver sa santé mentale ou pratiquer une activité physique ne devrait jamais être un privilège. Pourtant en France, les **inégalités de santé se creusent**. De nombreux habitants renoncent encore aux soins, faute de moyens, de professionnels disponibles ou de solutions de proximité. À Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol porte une vision claire : **une ville qui protège, qui prend soin et qui agit**. Cette priorité s'appuie sur des mesures concrètes, de proximité, pensées pour répondre aux besoins du quotidien comme aux grands enjeux de santé publique.

Contact presse : Adrien Naizet (06 64 63 90 55)

Au programme, Nicolas Mayer-Rossignol annonce :

• **Une mutuelle communale** : afin de réduire le coût de la santé et permettre à celles et ceux qui en sont privés d'accéder aux soins.

• **Vers la gratuité des parkings des centres hospitaliers** : selon l'évolution de la loi, diminution progressive des tarifs, en particulier pour les patients, les aidants, les familles et les personnels, afin de faciliter l'accès aux soins.

• **Deux nouvelles Maisons France Santé**, aux Sapins et à Saint-Éloi : des soins de premiers recours, sans dépassement d'honoraires et avec des rendez-vous rapides.

• **Un centre municipal de santé** : un tel centre est souhaitable, pour garantir à chaque Rouennaise et chaque Rouennais l'accès à un médecin traitant.

• **Une première consultation psychologique sans frais pour les moins de 25 ans** : parce que le bien-être mental ne doit plus être un sujet tabou ; soutien renforcé à la Maison des Adolescents.

• **Renforcer la santé environnementale :** développement du bio sur ordonnance, en particulier pour la santé des femmes enceintes et de leurs enfants ; amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, développement du bio et du bien manger dans les cantines municipales et expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation.

• **Un soutien renforcé au sport santé** : organisation d'activités physiques dans l'espace public avec Rouen Sport(s) et facilitation des liens entre clubs sportifs et professionnels de santé, notamment dans le cadre du sport sur ordonnance.

Le projet Fiers de Rouen sera présenté publiquement le mercredi 11 février à 18h30, à la Halle aux Toiles.

Élections municipales et métropolitaines : 15 & 22 mars 2026
Plus d'informations sur fiersderouen.fr

Contact presse : Adrien Naizet (06 64 63 90 55)